

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT



DE THÈSE SOUTENUE¹

ÉTABLISSEMENT Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
ÉCOLE DOCTORALE ED 280
IDENTIFIANT NATIONAL DE LA THÈSE (NNT) (à remplir par la bibliothèque) : **NNT : 2022PA01H235**
COTUTELLE Non
ÉTABLISSEMENT de COTUTELLE INTERNATIONALE

À REMPLIR EN MAJUSCULES PAR L'ÉTUDIANT

1. AUTEUR *

NOM DE NAISSANCE IKAMA
PRÉNOM(S) Job Olivier
NOM D'USAGE
NOM FIGURANT SUR LA PUBLICATION, si différent des deux précédents
DATE DE NAISSANCE (Format JJMMAAAA) 09/05/1990
NATIONALITÉ Congolaise

2. ADRESSE

N° et RUE 22 rue du Colonel Pierre Avia
CODE POSTAL 75015 **PAYS** France
VILLE Paris
ADRESSE ÉLECTRONIQUE jobikama.JIK@gmail.com ; loiseaudeminerve@gmail.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE 06 34 35 79 64

3. DATE DE SOUTENANCE lundi 07 **ANNÉE (2022)** **MOIS (MM)** Février

4. DIRECTEUR DE THÈSE

SPECIALITÉ Histoire de la philosophie moderne, philosophie du corps, philosophie sociale ;
NOM JAQUET
PRÉNOM(S) Chantal

CODIRECTEUR

SPECIALITÉ
NOM
PRÉNOM(S)

5. TYPE DE DOCTORAT :

DISCIPLINE : PHILOSOPHIE

6. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Nombre de volumes/fichiers : **Nombre total de pages :** 9

¹ (*) Les informations demandées sur ce formulaire sont destinées, à l'exception de l'adresse, à la constitution du catalogue collectif du Sudoc. Le Sudoc a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (arrêté du 10 septembre 1991 : publié au Journal Officiel du 1^{er} octobre 1991). Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78 – 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ne concerne que les informations de la première page de ce formulaire. Il peut s'exercer auprès de : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur – BP 84308 / 34193 MONTPELLIER CEDEX 5 www.abes.fr.

TITRE DE LA THÈSE EN FRANÇAIS : Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux.

Hegel lecteur de Spinoza. La détermination de la substance comme sujet.

RESUMÉ DE LA THÈSE EN FRANÇAIS (obligatoire)

Chaque cadre doit contenir un résumé de 1700 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique.

Le problème de la détermination de la substance comme sujet recoupe plusieurs questions que le rapport des philosophies hégélienne et spinozienne nous invitent à penser. Aussi, la présente recherche s'articulera-t-elle autour de deux perspectives circonscrites par la signification de l'exigence, adressée à Spinoza par Hegel, de concevoir Dieu non pas seulement comme substance mais surtout comme sujet et esprit. Pareille exigence renvoie en effet à la nécessité de saisir l'Absolu en sa genèse : à ce titre, il conviendra de considérer comment se déploie chez les deux penseurs la question de la nature du rapport du fini et de l'infini et de leur unité ; celle aussi de savoir en quel sens le problème de l'immanence rend-t-il compte d'une telle genèse ? Le débat engagé par Hegel avec le spinozisme – s'inscrivant dans un contexte où celle-ci est l'objet en Allemagne de discussions, de récusations et d'appropriations témoignant aussi bien de la vivacité du système spinoziste lui-même que du dynamisme de l'activité philosophique allemande considérée du point de vue des questions soulevées par la réception de Spinoza – nous conduit à prendre en compte la manière dont l'accueil schellingien de la philosophie spinozienne est déterminante pour le regard porté sur cette dernière par Hegel. Et, partant de ce que l'exigence hégélienne, que le devenir sujet et esprit soit l'horizon qui préside au déploiement du concept de substance, consiste à interroger aussi « l'acosmisme » du spinozisme, nous intéressera particulièrement la question du statut « mode fini », au sens où l'interprète Hegel et tel que le présente Spinoza lui-même. Cette investigation impliquant l'effort de déterminer la place qu'occupent dans les systèmes philosophiques de l'un et de l'autre les problématiques liées aux concepts d'altérité, de temps et d'éternité.

RESUMÉ DE LA THÈSE EN ANGLAIS (obligatoire)

The problem of determining the substance as a subject cuts across several questions that the report of the Hegelian and Spinozian philosophies invite us to think about. Additionally, this research will hinge on two perspectives circumscribed by the meaning of the requirement, addressed to Spinoza by Hegel, to perceive God not only as a substance but above all as a subject and spirit. Indeed, such a requirement indeed refers to the necessity of grasping the Absolute in its genesis: in this respect, it will be appropriate to consider how the question of the nature of the relation between the finite and the infinite and their unity unfolds with both thinkers; in addition, in what sense does the problem of immanence becomes aware of such a genesis? Hegel's debate with Spinozian thought - taking place in a context which the latter is the topic of discussions, challenges and appropriations in Germany, which testify as much to the liveliness of the Spinozist system itself as to the dynamism of German philosophical activity considered from the point of view of the questions raised by the reception of Spinoza - leads us to take into account the way in which the Schellingian reception of Spinozian philosophy is decisive for Hegel's view of the latter. And, starting from the fact that the Hegelian requirement, that the becoming subject and spirit is the horizon that presides over the unfolding of the concept of substance, consists in questioning also the "acosmism" of Spinozism, we will be particularly interested in the question of the status of the "finite mode", in the sense in which Hegel interprets it and such as Spinoza himself presents it. Such an investigation implies the effort to determine the place that the problems linked to the concepts of otherness, time and eternity occupy in the philosophical systems of both.

TITRE DE LA THÈSE EN ANGLAIS (obligatoire) : Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

The determination of Substance as subject in the Hegel's reading of the philosophy of Spinoza.

PROPOSITIONS DE MOTS-CLÉS (destinés à définir précisément le sujet de la thèse) :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1 <i>Spinoza, Hegel, Schelling ;</i> | 5 <i>Histoire de la philosophie ;</i> |
| 2 <i>Substance ; Immanence ; Acosmisme ;</i> | 6 <i>Ethique ;</i> |
| 3 <i>fini, Infini ;</i> | 7 <i>Ontologie ;</i> |
| 4 <i>Eternité ;</i> | 8 <i>Idéalisme allemande.</i> |

AUTORISATIONS (à remplir par le doctorant) :

J'ai pris connaissance de la charte des thèses de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

OUI, j'autorise l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à diffuser ma thèse sur Internet ; j'atteste que je suis l'auteur de la thèse susmentionnée et qu'elle est diffusable dans le respect des droits à l'image, droits d'auteurs et droits voisins² :

Après corrections demandées par le jury et effectuées dans un délai de trois mois après soutenance³

Après retrait des œuvres ou extraits significatifs d'œuvres protégées et signalées comme telles dans la thèse, dans un délai de trois mois après soutenance

Après un embargo, à la date du / /

DATE ET SIGNATURE DE L'AUTEUR

02/02/2022

Job IKAMA

Autorisation de diffusion, accordée.

À REMPLIR PAR LE SERVICE DE DOCTORAT

SERVICE DES THÈSES de de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
CONFIDENTIALITÉ PRONONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT

NON

OUI : thèse confidentielle

OBJET DE LA CONFIDENTIALITÉ
JUSQUE (préciser obligatoirement la date)

CORRECTIONS : une possibilité uniquement

Pas de correction demandée

Thèse corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance

Thèse non corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance

² Il revient entièrement à l'auteur de la thèse de s'assurer que les ressources tiers présentes dans sa thèse sont libres de droit, ou qu'il est en mesure d'attester de l'autorisation de leur auteur, OU, dans le cas contraire, qu'elles ont été retirées d'une deuxième version destinée à la diffusion sur Internet. L'université décline toute responsabilité en cas de manquement aux droits.

³ Le non-respect de ce délai entraîne une non-diffusion sur Internet et une consultation en local de la version non-corrigée avec insertion dans les métadonnées Sudoc de la mention « corrections demandées par le jury non-effectuées par l'auteur ».

APRÈS VÉRIFICATION, DATE et CACHET DU SERVICE DE DOCTORAT